

# Aide aux aidants

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose gratuitement des groupes de parole animés par un psychologue-animateur.

## En bref

Les personnes engagées dans l'accompagnement à domicile d'une personne fragilisée ont besoin d'être soutenues, accompagnées et informées. Le CCAS leur propose, une fois par trimestre, des groupes de parole avec un psychologue-animateur. Selon les situations, des suivis individuels peuvent également être proposés.

## Pour qui ?

Tout Herblinois présentant des difficultés dans l'aide d'un parent ou proche âgé ou en situation de handicap, connu du service personnes âgées (CLIC, SSIAD, restauration à domicile, accueil de jour).

## La démarche

Renseignez-vous directement auprès service personnes âgées. Un accueil physique et téléphonique est assuré sans rendez-vous.

## Contacts

Direction de la solidarité - Centre communal d'action sociale CCAS – Service de soins infirmiers à domicile

Hôtel de ville

2 rue de l'Hôtel-de-Ville

BP 50167

44802 Saint-Herblain cedex

02 28 25 27 78 ou 02 28 25 27 86

[personnes.agees@saint-herblain.fr](mailto:personnes.agees@saint-herblain.fr) (<mailto:personnes.agees@saint-herblain.fr>)

## Horaires

- lundi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mardi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mercredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- jeudi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- vendredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30

## Publications associées